



VILLE DE
HOUILLES

Direction Restauration Education

Pour inscrire mon enfant aux activités périscolaires et connaître mes tarifs :



J'utilise internet
et mon espace citoyens !

<https://www.espace-citoyens.net/houilles/espace-citoyens/>

1

J'inscris mon enfant aux activités périscolaires 2022-2023 :

- Je télécharge le dossier d'inscription (*rubrique « édition de documents »*).
- Je complète ce dossier, en l'enregistrant sur mon ordinateur, j'insère une photo de mon enfant et j'appose ma signature électronique.
- Je dépose, en ligne, le dossier complété (*rubrique « créer une inscription »*).

2

Je calcule mon quotient familial, afin de bénéficier de tarifs adaptés à mes revenus (*rubrique « quotient familial »*) :

- Je renseigne mon numéro d'avis d'imposition N-1 (sur mes revenus N-2).
- Je renseigne mon numéro de déclarant fiscal.
- J'autorise l'utilisation d'API Particuliers, afin que mon revenu fiscal de référence et le nombre de personnes à ma charge soit transmis par l'administration fiscale.

2ème
possibilité



J'ai besoin d'être accompagné
dans mes démarches :

Je me présente à l'accueil de la Direction Restauration Education (32 rue de la Marne).

- Je retire un dossier d'inscription.
- Je complète ce dossier, le signe et le remet à l'accueil, accompagné d'une photo de mon enfant.
- Je fournis la photocopie de mon avis d'imposition N-1 (sur mes revenus N-2).

La Direction de la restauration et de l'éducation est à votre disposition, par téléphone au **01.30.86.32.81**
ou par email à l'adresse scolaire@ville-houilles.fr pour tout complément d'information.